



COMMUNICATION

SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 31 DECEMBRE 2025

La Municipalité décide :

- D'effectuer le contrôle du travail et la réception des travaux et du logiciel de gestion des points lumineux à la suite du remplacement du système de l'éclairage public.
- De refuser la vente de pâtisseries qu'une élève de l'Esplanade voulait organiser lors de la remise des sapins et de la fenêtre de l'avent de la Municipalité et de proposer une alternative.
- Du planning de piquet neige durant les fêtes de fin d'année.
- De valider une offre pour l'achat d'oriflammes.
- D'accepter la demande de fermeture du parking derrière l'ancienne salle communale à l'occasion de la manifestation Petit nouvel an.
- De déléguer M. Denis Currat pour compléter le questionnaire de la clé de répartition APEC.
- De déléguer Mme Carine Gex pour contacter les familles des nonagénaires de l'année 2026.
- D'accepter une offre pour la téléphonie et internet.
- D'accepter la prise en charge d'une facture relative à l'élimination d'un nid de frelons asiatiques et d'informer que cette prise en charge sera effective uniquement pour les interventions annoncées préalablement.
- D'accepter un devis pour l'impression des bulletins de vote des élections communales 2026.
- De valider les communications municipales du Conseil communal du 11 décembre 2025.
- De valider des primes octroyées à des collaborateurs.
- De valider le montant des vacances municipales.
- De la planification des séances de janvier 2026.

- De valider la période d'essai de M. Lucian Groza, boursier communal et de lui proposer une augmentation de son taux de travail.
- De valider le remboursement d'une avance à terme fixe de CHF 200'000.
- De désigner Mme Carine Gex afin de représenter la Municipalité pour l'organisation de l'inauguration du Sentier des 3 Villages qui se déroulera en mai 2026.
- De signifier au directeur de l'AGFORS l'objectif de résultat du bail forestier, le montant maximum du fonds de roulement et les conséquences des prestations qui ne seront plus assurées par l'AGFORS.
- De lancer diverses procédures d'enquêtes et procédures administratives et de délivrer diverses autorisations municipales.
- De déléguer Mme Carine Gex pour répondre à un questionnaire concernant la communication sur la gestion du loup établi par le Parc Jura Vaudois.
- De demander à M. Stéphane Grosjean, architecte en charge du dossier de réfection du chalet d'alpage Mondion si le dossier d'enquête supplémentaire pour l'adduction d'eau est complet et d'avancer dans le processus.
- D'écrire à la direction générale du territoire et du logement concernant la validation finale du PACom.
- Qu'il n'y aura pas de mise à l'enquête entre le 15 décembre 2025 et le 5 janvier 2026.
- De valider la demande actuelle, ainsi que celles qui pourraient survenir ultérieurement, émanant de la Jeunesse de Bassins concernant l'élaboration d'enveloppes destinées à l'envoi d'un courrier aux jeunes nés de 2005 à 2010.
- De valider l'évolution des salaires pour l'année 2026.
- De valider la liste des dons à effectuer pour un montant total de CHF 8'300.
- De valider la nouvelle directive interne de la Municipalité, en particulier les compétences financières.
- De renouveler le contrat de M. Bruno Khalfi, collaborateur à la piscine, pour une durée d'une année.
- De valider la communication sur les décisions municipales d'octobre et novembre 2025.
- De prononcer un avertissement à l'encontre d'un collaborateur.
- De valider le paiement d'heures supplémentaires de deux collaborateurs.
- De mandater une nouvelle fiduciaire pour le contrôle des comptes 2025 de l'UAPE.
- De valider le budget pour l'achat d'un écran pour la salle de Municipalité.
- De valider le projet pédagogique de l'UAPE à l'exception d'un point à corriger.

- De valider un courrier à l'attention du SCAJE et de déléguer M. Denis Currat et Mme Nathalie Guignard Pidoux pour la rencontre avec ce service cantonal.
- De valider l'offre et le bon à tirer pour le remplacement du panneau situé à l'entrée de l'espace Gasser.
- De valider le bail à ferme forestier 2026 – 2035 liant la Commune avec l'AGFORS.
- De déléguer Mme Carine Gex pour représenter la Commune et assurer le suivi du projet Masterplan VTT.
- De s'acquitter des dernières factures ouvertes en faveur du STI et de clore définitivement sa relation avec cette entreprise.
- D'accepter une offre pour le changement des deux sacs des moloks à la Cézille.
- D'envoyer à Addict Natation le contrat de location de ligne d'eau 2026 sur le modèle de celui de 2025.
- De valider les tarifs d'eau et d'épuration pour l'année 2026.

Au nom de la Municipalité :

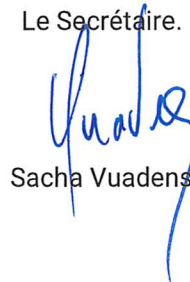
Le Syndic :



Denis Currat



Le Secrétaire.



Sacha Vuadens